

FICHE TECHNIQUE

Situation A 25 km d'Auch et 6 km de Mirande

Parking Au village devant la mairie

Niveau de difficulté Moyen

Balisage Suivre les panneaux rouges

Ouverture du sentier :

Ouvert du 1er avril au 30 septembre

A voir en chemin*

Eglise paroissiale

Chapelle Saint-Barthélemy du XVIIIème siècle
(Pour la visiter contacter Madame Georgette Portes-
pane au 05.62.66.64.37)

Château de la Flourette avec moulin a eau (privé)

Château de Pican (privé)

Moulins (privés)

Ruines du Gnougne : possibilité de pique nique
avec point de vue.

** Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr*

La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.

Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.

Les à Côtés

Où boire et manger ?

Ferme Auberge
« La vieille étable »
32300 Saint-Médard
Tél: 05.62.66.60.38

Où dormir ?

Mr NEAME Thierry
Mme SEMEZIES Corinne
Gîte rural
« A Ader »
32300 Saint-Médard
Tél : 05.62.66.56.30

Madame LESCURE Brigitte
Gîte à la ferme
« A Gourrié »
32300 Saint-Médard
Tél : 05.62.66.76.30

M. DAINESE Jean-Michel
Gîte Rural « l'Agut »
32300 Saint-Médard
Tél : 05.62.66.58.24 ou
06.12.97.55.24

M. SAINT MARTIN Serge
Cidex 020
A Vialous
32300 Saint-Médard
Tél : 05.62.66.61.06
Chalet pour 4 personnes de
juin à septembre et période de
fêtes

Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros
Tél : 05.62.64.24.66 / Mail : contact@cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès
Tél.: 05.62.59.04.48

Site internet : www.cdcaag.fr



Le sentier du Gnougne à Saint-Médard

Randonnée Pédestre et VTT



12 kilomètres par itinéraire principal

Par itinéraire principal :

Temps de marche 2 h 30
Temps de VTT 1 h 30

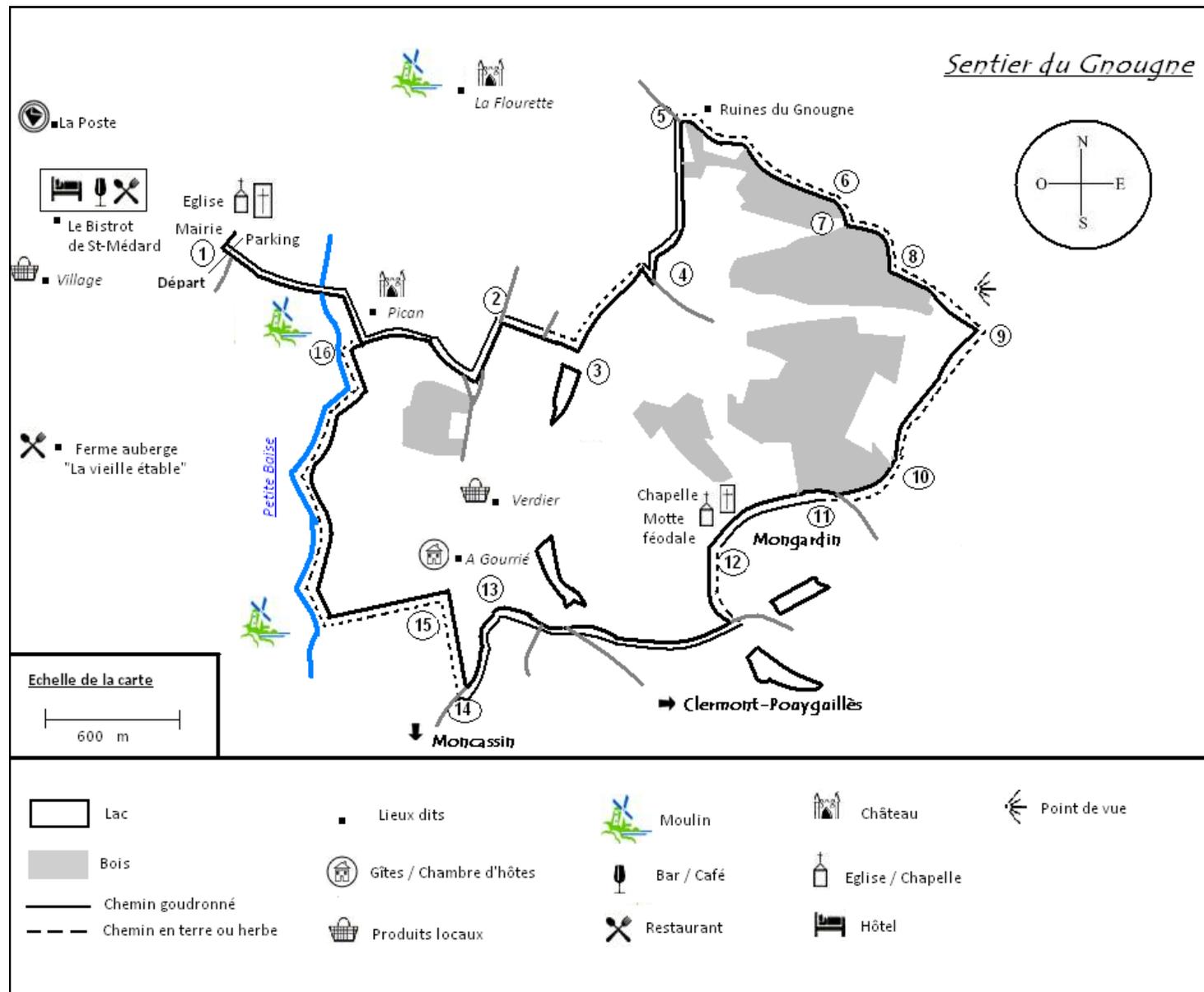


Entre Auch (25 min) / Mirande (10 min) / Masseube (10 min)



Départ parking de la mairie

- 1 - Prendre la route qui descend vers la Baïse, passer le pont, monter la côte et prendre à gauche.
- 2 - Tourner au 1er chemin à droite puis tout droit sur le chemin qui descend vers la ferme, longer les bâtiments ...
- 3 - Descendre jusqu'au ruisseau, le traverser et le suivre (rive droite).
- 4 - Sur la voie goudronnée, tourner à gauche ...
- 5 - ... jusqu'au 1er chemin rural situé à droite (chemin du milieu puis celui de gauche) qui serpente dans les taillis ; suivre la crête.
- 6 - Prendre le sentier à droite puis descendre dans le bois.
- 7 - Avant d'arriver au ruisseau, tourner à gauche, traverser un champ et suivre le bois qui est à droite. Longer la partie est du bois en pente raide.
- 8 - Au sommet, suivre la crête vers l'est.
- 9 - Prendre le chemin de terre partant vers le sud.
- 10 - Au niveau de la route goudronnée, prendre le chemin de terre à droite puis à l'embranchement à gauche ...
- 11 - ... et la route goudronnée à droite, jusqu'à la chapelle de Mongardin.
- 12 - Après l'église, prendre le chemin enherbé qui descend sur la gauche et rejoindre la voie communale goudronnée. Suivre celle-ci en prenant à droite à chaque croisement.
- 13 - Au dernier sur le chemin de crête, prendre à gauche, descendre la route jusqu'au lieu-dit « Larose ».



- 14 - En bas de la côte, prendre à droite le chemin qui longe les champs sur 250 m.
- 15 - Tourner à gauche, pour rejoindre la Baïse, et à droite en longeant la rivière jusqu'à la route goudronnée.
- 16 - Prendre à gauche, revenir au village.